

A PROPOS DE ...

BERCE (Yves-Marie), **HISTOIRE DES CROQUANTS.**

Etude des soulèvements populaires au XVII^e siècle dans le sud-ouest de la France.

Paris-Genève, Librairie Droz, 1974, 2 vol. in-8°, 973 pp., 11 pl. et 5 cartes h.-t.

MEMOIRES ET DOCUMENTS PUBLIES PAR LA SOCIETE DE L'ECOLE DES CHARTES, t. XXII. 175 fr. fr.

Cette thèse de chartiste est placée sous l'égide d'Emile Coornaert, de Roland Mousnier, de Pierre Goubert et en quelque manière de Boris Porchnev. Elle s'attache aux révoltes des artisans et des paysans de 1594, 1635, 1636, 1637, aux aspects populaires de la Fronde et à la révolte de 1707, négligeant celle de 1548 déjà bien étudiée, les conspirations de la noblesse, et les guerres de religion dont la nature fut plus complexe. L'Aquitaine est comprise dans son sens le plus large, des Pyrénées à la Loire et au Rouergue. L'auteur entend s'insérer dans les nécessités et mentalités du temps, adhérer à la réalité concrète de l'époque. L'ouvrage se divise en trois parties : les « Conjonctures » (pp. 5-254), les « Chroniques » (pp. 255-533), les « Comportements » (pp. 537-673) avant de conclure (pp. 674-698). Il se fonde sur des dépouillements d'archives très considérables et une bibliographie très copieuse. Il comprend en outre près de 200 pages de pièces justificatives et d'annexes. C'est un travail passionnant et très important pour la compréhension de la société des pauvres et des modestes dans la première moitié du XVII^e siècle aquitain et français.

Les intempéries, disettes, famines, pestes touchaient le tiers le plus pauvre de la population, ruinaient les communautés rurales, mais, même si la colère populaire se tournait contre les spéculateurs, elles ne provoquaient pas de ressentiment social.

La désorganisation économique et administrative, la misère et la criminalité en étaient la suite inévitable. La disette monétaire ne semble pas avoir eu d'effet sur les révoltes. La guerre pesait beaucoup plus lourd sur la population : réquisitions, recrutement et surtout logement de gens de guerre indisciplinés et brutaux accablaient particulièrement les communautés rurales. C'est sur elles que pesait essentiellement la taille, l'impôt direct, particulièrement sous la Fronde et à la fin de la guerre de succession d'Espagne. L'Aquitaine en payait le quart du royaume, les frais de recouvrement atteignaient souvent la moitié du produit de la levée, la répartition donnait lieu à de nombreux abus. Il fallait re-

courir à la force pour assurer tant bien que mal les rentrées. C'était le motif essentiel de la résistance populaire.

La noblesse protégeait les paysans contre les pillards, les logements des gens de guerre, la fiscalité royale, mais hésitait devant la révolte ouverte contre le roi. L'acquisition de seigneuries par la noblesse de robe fit disparaître sous Louis XIV cette solidarité verticale et facilita le contrôle des provinces par l'administration centrale. La vénalité des offices était liée aux mouvements populaires : les officiers qui avaient un crédit considérable dans l'opinion régionale, savaient l'utiliser pour résister aux prétentions du pouvoir central au nom des droits et privilèges locaux. Les communes urbaines et rurales luttèrent contre un Etat moderne qui s'employait à vider ses privilèges de toute signification et ses dirigeants de tout pouvoir. L'émotivité populaire, qui s'exprimait dans les foires, les fêtes politiques et religieuses, les confréries professionnelles, les cabarets, était lentement contrôlée par le pouvoir. Lors des émeutes, l'unanimité initiale cessait au moment de la répression, les « gens de bien » n'oubliant guère leurs intérêts et leurs responsabilités. Parmi les errants, les déracinés « dangereux » (mendiants, brigands, victimes de la répression) venaient, lors des révoltes, grossir les rangs des croquants.

On peut distinguer six moments essentiels dans les révoltes des croquants. A la fin des guerres de religion, des assemblées de croquants se formaient en Limousin et en Périgord (1593-1595) pour demander à Henri IV d'être délivrés des impôts et de la menace des gens de guerre. Elles se réunissaient en armes et sans autorisation, mais uniquement dans un dessein défensif. Elles étaient facilement dispersées. En mai-juillet 1635 les émeutes bordelaises s'élevaient contre la levée de taxes destinées à financer la guerre contre l'Espagne. L'insurrection était facilement réprimée, mais elle gagnait Périgueux, Agen et de nombreuses bourgades du Bordelais, de la Gascogne et du Poitou. Il n'y avait pas de mouvement d'ensemble mais une addition de foyers de révoltes semblables mais séparées. Le pardon royal, la suspension des édits et des recouvrements fiscaux donnaient aux insurgés la conviction de la victoire. L'année suivante, dans le sud de l'Angoumois et du Saintonge, des assemblées paysannes antifiscales et quelques affaires sanglantes contre des étrangers soupçonnés d'être des gabeleurs et contre des officiers fiscaux se produisaient. Les villes et la noblesse restaient passives. L'insuffisance de la maréchaussée et l'indisponibilité de l'armée obligeaient le conseil royal à négocier avec les insurgés et à manipuler habilement l'opinion pour la démobiliser.

Le soulèvement des communes du Périgord (1637-1641) est la plus célèbre révolte de croquants, l'une des plus grandes révoltes rurales de l'histoire de France. Commandée par trois gentilshommes périgourds, encadrée par des notables ruraux des trois ordres, formée de paysans ayant servi dans les guerres de religion ou dans l'armée royale, elle fut ordonnée et disciplinée : quelques violences limitées et calculées contre des gabeleurs étaient exceptionnelles. Après leur défaite et des négoc-

ciations, les paysans se dispersaient, mais l'insurrection se prolongeait en Quercy et avait quelques échos dans les provinces périphériques. La répression se développait aussi bien par la violence des armes que par la rigueur des tribunaux. Les impôts n'étaient perçus qu'avec retard. Le remplacement du gouverneur par le prince de Condé, l'établissement d'intendants nouveaux dotés de pouvoirs étendus soumettaient la Guyenne au pouvoir royal. Mais l'opposition endémique à l'impôt subsistait, des paysans ruinés ou des croquants exclus de l'abolition menaient une résistance clandestine, prélude à vingt ans de lutte antifiscale.

Les événements de la Fronde parlementaire eurent un grand écho dans les provinces. Faisant espérer des rapports harmonieux entre le roi et ses sujets, un « mythe de 1648 » était alimenté par le départ des intendants, des commis, des traitans, des fusilliers qui imposaient le recouvrement de l'impôt, et par la remise des tailles et des traites. Le programme des Frondeurs s'accordait facilement aux aspirations populaires. Mais les rivalités de familles, les levées d'impôt par les Frondeurs, la poursuite de la guerre amenaient la lassitude et développaient un parti de la paix. Le mouvement était très fractionné : chaque ville, chaque bourg suivait ses propres intérêts. A Bordeaux le parti de l'Armée représentait les défenseurs intransigeants des intérêts et des privilèges bordelais. Leur défaite révélait une étape importante du triomphe de la centralisation et des finances modernes. Les Tards-Avisés du Quercy organisaient en 1707 la dernière révolte des communes rurales contre l'étatisme triomphant. Aucun gentilhomme ne la soutenait et les villes lui étaient hostiles.

Considérant globalement les émeutes du XVII^e siècle, l'auteur met en évidence quatre occasions de leur déclenchement et dégage pour chacune d'elles les causes institutionnelles et psychologiques, les formes et les rôles de la violence, les effets et les fonctions de l'émeute. Les émeutes contre le pain cher s'inscrivaient dans la période de soudure contre les transports de grains à l'extérieur et les infractions vraies ou supposées à la police des grains. Les embuscades, les tumultes devant les boutiques, le pillage manifestaient la psychose de la disette et la haine des spéculateurs. La relative impunité des insurgés s'inspirait du sentiment scandaleux du monopole et de la haine des spéculateurs. Dans les campagnes, la révolte pouvait apparaître dans ce cas comme une réaction contre l'hégémonie urbaine et un souci de défense des privilèges locaux. La psychose de la disette n'était pas déterminante dans les troubles du XVII^e siècle. Elle ne faisait que s'ajouter aux troubles du temps.

L'émeute contre les gens de guerre n'était que réaction contre leurs abus en une époque de conflit ouvert contre l'Espagne. Elle apparaissait lors des mouvements de troupes allant soit aux frontières soit prendre leurs quartiers d'hiver. On leur résistait en fermant les portes des villes closes, en organisant des embuscades, en se retranchant dans les églises. Victimes d'une longue série de pillages, les révoltés se considéraient comme fondés dans leur résistance, qui prenait toujours un caractère collectif. Les gentilshommes cachaient les victimes de la répression et négociaient.

ciaient avec l'autorité. C'était l'affrontement de deux morales, celle de soldats nomades, belliqueux, oisifs, et celle des habitants sédentaires, pacifiques et économiquement actifs. Ces émeutes se localisaient particulièrement dans certaines aires d'insécurité et se manifestaient surtout lors de la phase décisive de la guerre de Trente ans (1638-1640) et de la Fronde (1649-1653). Elles disparurent avec l'instauration de la discipline et l'établissement des casernes et de garnisons permanentes. Le rôle militaire des communes disparaissait en même temps que l'autonomie communale était confisquée par l'Etat moderne.

La construction de celui-ci se fondait aussi sur le développement de la fiscalité. Les émeutes contre le recouvrement des impôts se justifiaient par le caractère nouveau de ceux-ci qui apparaissaient comme une atteinte aux privilèges locaux et par les procédés violents de recouvrement (emprisonnement, saisie, contrainte solidaire, logement de soldats) qui accroissaient dans l'opinion la conviction de leur illégalité et renforçait la cohésion des opposants, la rescousse du voisinage, la solidarité de la commune, où les cadres soutenaient plus ou moins ouvertement l'action populaire. Les gabeleurs dès leur apparition suscitaient la méfiance puis l'opposition : on les assiégeait à leur bureau, on les soumettait à des humiliations publiques (conduite de gabeleur) en une sorte de sentence populaire, on fermait les cabarets et les auberges, avec la complicité des échevins et des juges, des gentilshommes et des notables. La restauration du pouvoir après la victoire contre l'Espagne permit la répression.

L'idéologie antifiscale était diffuse dans le corps social. Le roi juste et bon était trompé par des ministres, qui lui cachaient la misère du peuple, et volé par eux et par leurs créatures. On croyait que l'impôt serait remis pour diverses raisons : la pauvreté du peuple, la mort du roi, la paix, mais toujours il y avait un écart considérable entre la grâce royale et son interprétation populaire, d'où des émeutes. La psychose antifiscale faisait croire à de faux bruits, à des impôts imaginaires. Le gabeleur apparaissait dans l'opinion comme un exploiteur amoral, un parvenu scandaleusement enrichi par l'exploitation des pauvres, et voué à un châtiment exemplaire.

Aux yeux des insurgés, la révolte apparaissait comme une action justicière en vertu d'un droit traditionnel. A preuve les charivaris, les conduites de gabeleur et les tribunaux populaires. La faiblesse du roi, le succès de la révolte, les mythes subversifs lui assuraient l'aspect d'une fête qui rapprochait l'émeute de la mascarade. Elle s'accompagnait d'heureuses prophéties. Les meneurs, d'origine populaire, se laissaient entraîner au jusqu'au-boutisme, au désespoir suicidaire, lorsqu'ils étaient abandonnés par les notables. Les insurgés s'équipaient d'armes à feu, d'outils de fer, de bâtons. Le terme « croquant » apparaissait en Périgord en 1594 et ne se retrouvait plus après 1650. Peut-être est-il lié au village de Crocq, aux confins de l'Auvergne, situé dans une aire de révolte antifiscale très fréquente, aux communes dotées de franchises défendues avec ôpreté. Peut-être est-il lié au bâton (croc) dont le paysan savait

si bien se servir pour se battre ou rassembler son troupeau. Il était lié à une manière d'être comme le nom « Nu-pied » ou le sobriquet « La-paille ». Les aires insurrectionnelles sont liés à une situation défensive (forêt, montagne), à une situation de frontière lutte franco-anglaise au nord de l'Aquitaine, lutte franco-espagnole dans les vallées pyrénéennes), à la possession de privilèges fiscaux plus ou moins établis. La religion n'y avait aucune part. Les croquants n'ont suscité qu'indifférence ou pitié auprès des journalistes et historiens contemporains. Au XIX^e siècle l'histoire libérale en fera des défenseurs de liberté contre le seigneur, (ainsi Jacqou le Croquant d'Eugène Le Roy) alors qu'ils ignoraient cette perspective.

Dans une société coutumière, l'émeute préservait l'ordre traditionnel contre les agresseurs étrangers, ici en particulier l'Etat moderne, bureaucratique et centralisateur. L'idéologie populaire était dirigée, non contre le roi, mais contre ses mauvais conseillers et exécutants, et prétendait défendre la liberté politique, les privilèges vrais ou supposés. L'auteur met en évidence le fait culturel. La culture populaire, qui pénétrait tout le corps social, a joué un rôle déterminant. Là encore, l'avènement de Louis XIV a joué un rôle décisif : les fêtes traditionnelles, les cérémonies des confréries artisanales ont disparu comme les rébellions des nobles et des officiers, les parlers occitans et la persécution des sorcières. Georges Lefèbvre et Georges Gurvitch avaient déjà révélé un « droit social » produit par le groupe, René Maunier un « droit folklorique ». La culture populaire possède les moyens de s'imposer à ceux qui la partagent. La révolte, après les manifestations de dérision et de réprobation, est le dernier échelon des sanctions coutumières dans la société traditionnelle. L'absolutisme triomphant, en lui enlevant cet ultime moyen de régulation sociale, lui porta un coup décisif.

Ces notes de lecture ne prétendent pas épuiser la richesse de cette remarquable thèse qui pourrait bien faire date dans l'historiographie française. Elles espèrent lui attirer de nombreux lecteurs parmi nos collègues.

J. DUGNOILLE.